

 <p>CFPS CONSEIL FORMATION PRÉVENTION SÉCURITÉ</p>	<p>TFP-APS</p>
<p>PUBLIC</p>	<p>Toute personne souhaitant exercer la profession d'Agent de Prévention et Sécurité</p>
<p>PRE-REQUIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau de Français correct – lu – écrit – parlé (aptitude rédactionnelle) • Autorisation préalable du CNAPS
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'Agent de Prévention et Sécurité</p>
<p>CONTENU</p>	<p>Programme conforme à l'arrêté du 27 juin 2017</p> <p><u>Socle de base :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Secourisme • Environnement juridique • Gestion de conflits • Module stratégique <p><u>Spécialité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Environnement juridique (complément tronc commun) • Gestion de conflits (complément tronc commun) • Module stratégique (complément tronc commun) • Prévention risque incendie • Appréhension au cours de l'exercice du métier • Sensibilisation aux risques terroristes • Module professionnel • Palpation de sécurité et inspection des bagages • Surveillance par moyens électronique de sécurité • Gestion des risques • Évènementiel spécifique • Gestion des conflits dégradés • Industriel spécifique
<p>MODALITES DE FORMATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une attestation de suivi et de réussite • Une attestation SST • Une attestation EPI • Une attestation de Palpation • Un diplôme TFP-APS délivré par l'ADEF <p><input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Formation inter entreprise</p>

OUTILS PEDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéos • Diaporamas • Poste de Sécurité (matériel, documents) • Moyens d'extinction • Armes • Matériel de secourisme
DUREE	175h + 7h examen Examen final théorique et pratique devant un jury validant le diplôme.
GROUPE	12 personnes
DELAI D'ACCES	Fonction de l'obtention de l'autorisation préalable du CNAPS et des sessions programmées
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	Mme Laurence REMILLIEUX